

Par suite de maladies épidémiques, les écoles de Beaufort, Betzdorf, Grevenmacher, Mondorf, Altwies et Trintange étaient temporairement fermées.

*Commissions locales.*

8 commissions locales ont visité les écoles et fait rapport sur ces visites ; 9 ont visité les écoles sans faire de rapport.

Ont appliqué l'art. 6 les commissions locales de Beaufort 6 fois, Berdorf 6, Betzdorf 4, Consdorf 3, Dalheim 8, Echternach 4, Grevenmacher 12, Junglinster 4, Mertert 2, Rodenbourg 1, Waldbredimus 2, Wormeldange 6.

Ont appliqué l'art. 7 : Berdorf 6 fois, Dalheim 2, Echternach 3, Grevenmacher 5, Mertert 4, Wormeldange 8 fois.

Art. 8 : Dalheim 1 fois, Grevenmacher 3, Mertert 3, Wormeldange 4 fois.

L'application des art. 6 et 7 a été négligée dans 73 cas.

Appréciation de l'intérêt qu'ont porté les commissions locales à la bonne marche des écoles : méritaient la note Grand : 7 commissions, 16 la note „satisfaisant“, l'intérêt des restantes laissait à désirer.

*Extension de l'âge obligatoire.* L'âge obligatoire était étendu à 12½ ans dans les communes de Berdorf, Betzdorf, Flaxweiler, Junglinster, Stadtbredimus et à 13 ans à Grevenmacher et Remich.

*Personnel enseignant.*

Le personnel enseignant du 2<sup>e</sup> arrondissement se composait de 82 instituteurs,

50 institutrices laïques,

18 institutrices religieuses.